

MAIRIE DE MAGNY-LES-AUBIGNY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

VENDREDI 16 mai 2008

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Rémy MARPEAUX, Maire

Présents : Mesdames Nicole FOURNIER Dominique LALOUELLE, Messieurs Jean-François MOIREAU, Rémy MARPEAUX, Pierre LEVEQUE, Arnaud de GIGORD, Hervé LEVEQUE, Christophe GALMICHE, David HIEZ, Didier LEVEQUE, Christian LECOUR

Monsieur Jean-François MOIREAU est désigné comme secrétaire de séance.

Approbation de la séance précédente : à l'unanimité.

Décision modificative pour l'achat de panneaux de signalisation

Le Maire présente le devis de l'entreprise GIROD, d'un montant de 962,61 € T.T.C., le Conseil l'accepte à l'unanimité et décide d'augmenter, en conséquence, les crédits du compte 2288, en dépenses d'investissement, le compte 131 de 200 € (montant de la subvention), en recettes d'investissement, et de prélever le reste sur l'excédent de fonctionnement. Accepté à l'unanimité.

Point sur l'Affaire Numéo.

La Société Numéo a fait parvenir un avoir annulant la facture initiale.

Natura 2000

A la suite d'une réunion à la D.I.R.E.N. à laquelle le Maire participait :

- * La directive Oiseaux est maintenue et les travaux O.N.F. sont en cours au niveau de l'étude.
- * Une convention devrait être établie pour le maintien de la subvention correspondant au financement de la dite étude jusqu'en décembre 2008.
- * Une nouvelle directive « Habitat » va voir le jour, le devis de l'O.N.F. sera étudié ultérieurement pour accord de financement.
- * Une réunion des Maires des communes concernées sera organisée à Magny les DAubigny pour information fin juin 2008.

C.C.A.S.

Les membres choisis par le Conseil Municipal ont été refusés par la Sous-Préfecture.

Un affichage aura lieu pour inviter les personnes concernées et souhaitant en faire parti, à venir s'inscrire en Mairie.

Délégué du tribunal de Grande Instance pour les listes électorales

Monsieur MAZOYER Pierre ayant donné sa démission de délégué, le Conseil Municipal propose trois noms au Président du Tribunal de Grande Instance afin que celui-ci choisisse le remplaçant de M. MAZOYER : Mme LALOUELLE Dominique, M. LEVEQUE Michel et M. LEVEQUE Hervé.

Indemnités de conseil et de confection de documents budgétaires aux percepteurs

- Après en avoir délibéré et par 10 voix pour et une contre, le Conseil Municipal accepte de verser une indemnité de 174,86 € à Mme LAY Marie-Françoise, receveur municipal.
- Il décide, également et à l'unanimité de ne verser aucune indemnité à Messieurs de LAMBERTERIE Eric et DESCHAMPS Denis.

Délégué du CLECT auprès de la Communauté de Communes

M. Christian LECOUR est désigné pour représenter la Commune.

Vente de bois par l'O.N.F.

Il sera procédé à une coupe salubre dans la coupe n° 28 dans la forêt Communale pour 57 arbres. La commune laisse le soin à l'O.N.F. de fixer le prix de retrait.

Informations diverses

Le Maire informe les conseillers sur les représentants de la commune dans les divers organismes de regroupement :

* M. HIEZ David est membre du bureau de la communauté de communes Rives de Saône » et membre de la commission des affaires sociales, technologies, information et communication

* M. MOIREAU Jean-François est membre du bureau du Syndicat des Eaux de Seurre et membre de la commission du personnel au sein du S.I.V.O.S d'Esbarres.

* M. MARPEAUX Rémy est 3^{ième} Vice-président au Syndicat de la Vouge, en charge du comité géographique « vouge Aval » et membre de la commission environnement, ordures ménagères et service public d'assainissement non collectif à la Communauté de Communes « Rives de Saône »

Séance levée à 0 heures

Prochaine réunion le 4 juillet 2008

Vu par nous, Maire de la commune de Magny-les-Aubigny, pour être affiché le 27.05.2008, à la porte de la mairie, conformément à l'article 56 de la loi du 5 août 1884

Le Maire,

Rémy MARPEAUX.